



Avis gériatrique

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80



Édition : 12 janvier 2026



Mise à jour : 21 juillet 2026



Version 2



Informations générales

Type de dispositif : Santé mentale / Psychiatrie

Parcours concernés

Gériatrie et maladies neurodégénératives



Mission

Contexte missions

L'avis gériatrique est une consultation médicale spécialisée destinée aux personnes âgées présentant des situations complexes telles que polypathologies, fragilité, chutes ou troubles cognitifs. Il permet une évaluation globale de l'état de santé et une proposition de recommandations personnalisées.

Liste des missions

- Évaluer globalement l'état médical, psychologique et social de la personne âgée
- Proposer des recommandations médicales et sociales adaptées
- Optimiser les traitements médicamenteux
- Coordonner la prise en charge avec les autres professionnels de santé
- Sécuriser le retour à domicile et éviter les hospitalisations inutiles
- Assurer une prévention des risques liés à la fragilité (chutes, troubles cognitifs)
- Réaliser des bilans spécifiques (chutes, troubles de la mémoire)
- Proposer des orientations vers des structures adaptées (SSR, hôpital de jour, EHPAD)
- Accompagner les aidants dans la compréhension et la gestion de la situation
- Faciliter la communication entre ville et hôpital
- Participer à des consultations mémoire et psychogériatriques
- Assurer un suivi médical en lien avec le projet de soins

En synthèse

L'avis gériatrique vise à améliorer la prise en charge globale des personnes âgées en situation complexe. Il favorise une meilleure coordination des soins et impulse un parcours adapté afin de préserver l'autonomie et la qualité de vie.

Contraintes

L'accès se fait uniquement sur demande d'un professionnel de santé. Les délais peuvent varier selon la disponibilité des équipes. Certaines structures hospitalières peuvent être saturées. L'intervention se réalise majoritairement en établissement de santé ou à domicile via équipe mobile et nécessite une bonne coordination avec les acteurs locaux.



Conditions d'accès

Orientation validée :

Orientation validée par un professionnel de santé, généralement le médecin traitant.

Accord du médecin généraliste :

Consultation requiert l'accord ou la demande d'un médecin, notamment le médecin traitant.

Critère d'âge :

Réservé principalement aux personnes âgées de 75 ans et plus, parfois à partir de 65-70 ans en prévention ou selon cas spécifiques.

Examen préalable :

Évaluation préalable souvent réalisée par l'équipe gériatrique ou service hospitalier concerné.

Prescription médicale :

Une prescription médicale est nécessaire pour accéder à l'avis gériatrique.



Besoins couverts

Accueil, orientation, évaluation, suivi

- Information / Orientation vers aides / soins

Consultations et soins

- Évaluation gériatrique

Formation, sensibilisation, prévention

- Activités de prévention
- Sensibilisation des professionnels



Modalités

Modalités d'intervention

En structure sanitaire

Modalités de saisine

Orientation par Appui Santé (DAC)

Saisine par le médecin traitant



Formulaires d'accès

- Demande ou prescription médicale par le médecin traitant ou un professionnel de santé pour accéder à l'avis gériatrique. - Prise de rendez-vous auprès du service gériatrie ou de l'équipe mobile de gériatrie. Aucun formulaire CERFA spécifique n'a été référencé pour l'avis gériatrique, l'accès se fait sur orientation médicale.



Territoire d'intervention

Territoire : Départemental



Financement

Reste à charge usager : Non



Annuaire liés

- https://annuaire.appuisantesomme.fr/index.php?tg=addon%2Fmaiage_directory%2Fmain&idx=user.displayTypeList
- <https://www.cpts-grand-amiens.fr/wp-content/uploads/2023/12/plaquette-avis-geriatrique-V2.pdf>

Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **21 juillet 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche.

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane



Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

À PROPOS



Cairnova, édité par Alémiane

Cairnova est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ jfpiat@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme, porté par l'association Appui Santé Somme, accompagne les parcours de santé complexes sur l'ensemble du département. Il intervient auprès des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour évaluer les situations, orienter vers les bonnes ressources et coordonner les intervenants — quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne accompagnée. Son objectif : favoriser le maintien à domicile, assurer la continuité des soins et soulager patients comme aidants face à des parcours souvent complexes. Basé à Amiens, avec des antennes à Abbeville et Montdidier, le DAC s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs, psychologues, médecins) qui vient en appui des acteurs de terrain, sans jamais s'y substituer.

Coordonnées

- Amiens (siège) : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville
- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr



Plateforme **Cairnova** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.cairnova.fr/espace-documentaire/dac-somme/avis-geriatrique>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane

